

VILLE DE PONT-EVEQUE

DOSSIER D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- Attestation d'assurance scolaire
- Carnet de santé de l'enfant
- Attestation CAF du quotient familial
Seulement en cas de PAI :
- Certificat médical
- PAI signé

Le dossier d'inscription est à retourner d'une des manières suivantes, dûment complété et accompagné des justificatifs demandés :

- Par courrier à l'adresse suivante :
MAIRIE – SERVICE SCOLAIRE
1, Place Claude Barbier
BP 50057
38783 PONT-EVEQUE Cedex
- Par mail à l'adresse: scolaire@ville-pont-eveque.fr
- A l'accueil du service scolaire directement : les lundis, mardis et mercredis matins de 9h à 12h.

AVANT LE 30 AOUT 2018

Tout dossier incomplet sera retourné à la famille et l'inscription ne sera pas prise en compte. La demande d'inscription pour l'année 2018-2019 sera prise en compte seulement si la famille est à jour de tous ses règlements des années précédentes.

